



25 octobre 2021 - COMMUNIQUE DE PRESSE

PROJET ECLAT : 2 ans après l'annonce du projet par le Président du Département, où en est-on ?

Périodiquement, on nous annonce des informations « prochainement » sur le contenu du projet et sur sa localisation exacte à l'entrée nord de Tournus.

En octobre 2021, ces informations sont toujours attendues.

Sur le contenu, on ne connaît donc que les images de combats de gladiateurs, chevaliers, décors de rues moyen-âgeuses montrées il y a deux ans.

Les animateurs de sites patrimoniaux, responsables d'offices de tourisme, les Villes et Pays d'art et d'histoire de Saône-et-Loire n'ont pas été associés à une concertation sur l'opportunité du projet comme « vitrine du patrimoine de Saône-et-Loire », contrairement aux annonces faites par le président Accary. Les acteurs qualifiés sont, pour la plupart, critiques à l'égard de cette initiative imposée, trop contradictoire avec leurs efforts de dynamisation des villes, villages et sites riches d'authenticité. Pour eux, il ne faut pas concentrer en un seul site une offre de loisir prétendument touristique, avec contrefaçon du patrimoine authentique dont le territoire de la Saône-et-Loire est si riche.

Jusqu'à quand les collectivités, associations et personnes en charge du développement culturel, patrimonial et touristique de la Saône-et-Loire seront-elles ainsi ignorées ?

Sur la localisation, on observe le même black-out de la part du Département et de la Ville de Tournus.

Les tractations relatives aux acquisitions foncières traînent en longueur. Par convention signée en juillet dernier par le Conseil départemental, la SAFER a été missionnée pour les acquisitions foncières justifiées par l'accompagnement du projet ECLAT. Les parcelles indiquées dans les annexes à cette convention sont concentrées très près des quartiers Saint-Jean et de la Preste. La plus grande partie semble inadaptée à l'accueil des activités du parc historique. Qu'est-ce qui se cache alors derrière cette démarche d'acquisition ? La Ville de Tournus utiliserait-elle le prétexte des acquisitions foncières nécessaires à ECLAT pour mettre la main sur d'autres terrains en vue d'autres réalisations ? Détournement de procédure, coup de main opérationnel (et financier ?) du département à la Ville, en échange d'un soutien de façade au projet de parc historique ?

Quoi qu'il en soit, le projet ECLAT entraînerait la destruction d'un paysage exceptionnel en bord de Saône et en vue de l'abbaye Saint-Philibert, et la perte irrémédiable de 15 hectares de terres agricoles parmi les plus fertiles de la région.

Le collectif **Pas d'ECLAT** s'est constitué en décembre 2020 pour s'opposer à l'artificialisation de ce site déjà menacé dans le passé par d'autres projets controversés. Il demeure plus que jamais résolu à fédérer les nombreuses résistances citoyennes que ce projet suscite, tant dans sa finalité que dans la gouvernance opaque du projet, et à empêcher sa réalisation, lourde de menaces pour Tournus, le Tournugeois et la Saône-et-Loire.



Pour information, repérage des acquisitions foncières pour lesquelles la SAFER est missionnée au titre de la convention de juillet 2021 avec le conseil départemental.

Informations : <https://www.pasdeclat.fr/>

Dernières publications octobre 2021 : Où en est le projet ECLAT - Périodique satirique Entre Saône et Gloire, le CanCan déchaîné -